



Objectif :

Orientation pour l'achat, l'utilisation et la sélection d'EPI au niveau européen. Soutien pour les responsables dans les entreprises afin de minimiser les risques et de mettre en œuvre facilement les exigences légales.

Avec ce guide, les responsables gardent une vue d'ensemble sur les **Exigences EPI de l'UE**, peuvent **acheter en fonction des risques** et s'assurer que les employés **efficacement protégé** sont. Le marquage CE et les normes servent d'orientation – la formation, l'utilisation correcte et la documentation complètent le concept de sécurité.

1

Notions de base : Marquage CE & Règlement EPI

- ▶ **Base juridique** : Règlement EPI (UE) 2016/42
- ▶ **Objectif** : Protection contre les risques pour la santé et la sécurité au travail
- ▶ **Champ d'application** : Tous types d'EPI – des gants aux casques en passant par les masques respiratoires

Important : Le marquage CE est **pas un label de qualité**, mais la preuve que l'EPI satisfait aux **exigences de sécurité** exigences de sécurité de l'UE est remplie.

2

Catégories des EPI

Catégorie Risque	Exemples	Exigences de contrôle
I Risque simple, produits à vérifier soi-même	Gants contre les contraintes mécaniques légères	Déclaration du fabricant
II Risque moyen, p. ex. protection contre les coupures, les chutes, le bruit	Lunettes de protection, chaussures de sécurité	Examen CE de type (interne)
III Risques mortels ou dommages permanents	Masques respiratoires, combinaisons de protection contre les produits chimiques	Un Organisme Notifié externe contrôle chaque lot

Conseil pratique : Vérifiez lors de l'achat la catégorie et le **Domaine d'application** de l'EPI. Seuls les produits de catégorie III sont soumis à des contrôles stricts.

3

Marquage CE vs. certification

- ▶ **Marquage CE** : Obligatoire pour la vente au sein de l'UE. Signale que le produit répond aux exigences de l'UE répond aux exigences.
- ▶ **Certification / marquage de contrôle** : Souvent en plus volontaire (p. ex. normes EN, marque GS), indique une Contrôles.
- ▶ **Vérification** : CE ≠ Certificat – CE = norme minimale légale, certificats de normes = sécurité supplémentaire.

4

Guide : bien choisir les EPI

- 4.1. Effectuer une analyse des risques
 - Quels dangers existent sur le lieu de travail ?
 - Quelles parties du corps sont particulièrement exposées ?
- 4.2. Déterminer la catégorie
 - Déterminer le degré de risque ▸ choisir la catégorie appropriée (I, II, III)
- 4.3. Vérifier le marquage CE
 - Marquage CE visible sur le produit ou l'emballage
 - Déclaration de conformité CE disponible
- 4.4. Comparer les normes & labels de contrôle
 - Respecter les normes EN (p. ex. EN 166 pour les lunettes de protection)
 - Marquages de contrôle supplémentaires comme indicateur de qualité
- 4.5. Vérifier le fournisseur & la documentation
 - N'acheter l'EPI qu'auprès de fabricants fiables
 - Archiver les documents techniques, les documents de contrôle et les notices d'utilisation
- 4.6. Instruction & formation
 - Former les employés à l'utilisation correcte
 - Documenter l'utilisation et le stockage

5

Liste de contrôle pour l'achat d'EPI

Points de contrôle	Statut / Remarques
Marquage CE présent	Oui / Non
Déclaration de conformité CE disponible	Oui / Non
Catégorie adaptée au risque	I, II ou III
Normes / marquages de contrôle EN vérifiés	Oui / Non
Fournisseur fiable & documenté	Oui / Non
Formation des employés planifiée	Oui / Non



Conseils pratiques pour une meilleure orientation lors de l'achat de produits

- EPI **toujours sélectionner en fonction de la zone de travail**, pas selon l'impression visuelle.
- Vérifier si **Fournisseur documentation technique** met à disposition – facilite les audits internes
- **Stockage & marquage** à respecter : le marquage CE doit rester lisible
- Pour **Catégorie III** : utiliser uniquement des produits avec rapport d'essai de l'organisme notifié
- Régulier **Contrôle et cycles de remplacement** documenter ☞ minimise les risques et les temps d'arrêt.